



Paris, le 31 décembre 2019

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République

Monsieur le Président de la République,

L'année 2019 comptera parmi les plus difficiles que l'institution policière ait eu à connaître, et se clôture ce soir avec un service d'ordre particulièrement conséquent pour que les français puissent fêter le nouvel an en toute sécurité.

Après une énième année d'engagement intense, ayant fait face à la crise des gilets jaunes, au terrorisme, aux violences, à la délinquance, les policiers se questionnent légitimement sur leur avenir et sur la réforme des retraites.

Policier est un de ces rares métiers d'aventure humaine, aux multiples tâches, parfois indues, parfois ingrates, mais tellement passionnant quand le sens, la confiance et la reconnaissance sont au rendez-vous. C'est malheureusement de moins en moins le cas, car notre profession traverse une crise sans précédent.

Suite au discours du Premier ministre le 11 décembre dernier, et à la réunion avec le ministre de l'Intérieur et le Haut-Commissaire à la réforme des retraites le 12 décembre, nous avons été destinataires d'un courrier de notre ministre, daté du 14 décembre, qui se voulait probablement rassurant.

Il nous était ainsi reconnu la dangerosité de notre profession, le maintien des dérogations d'âge de départ à la retraite pour « toutes les fonctions exercées par des policiers », sauf celles « dites substituables » ; la bonification « dite du cinquième » compensée par une « surcotisation de l'employeur ».

Il était également mentionné que la réforme s'appliquerait, s'agissant des nouveaux recrutements, à ceux nés après 2004, et au 1er Janvier 2025 pour les générations atteignant l'âge d'ouverture des droits à pension en 2037, c'est à dire pour les membres du corps d'encadrement et d'application et du corps de commandement nés à partir de 1985, et à partir de 1980 pour le corps de conception et de direction.

Il nous était également proposé de poursuivre les discussions, en participant à des groupes de travail dès la rentrée 2020, pour cartographier les postes substituables, mais également pour nous présenter des simulateurs en fonction de profils types.

Depuis, les policiers ont entendu diverses annonces : celles que vous avez faites, monsieur le Président de la République, devant les militaires lors de votre déplacement en Côte d'Ivoire, et celles de madame la ministre des Armées devant le CSFM.

Ces annonces ont provoqué une totale incompréhension, un très fort émoi et une véritable colère dans nos rangs. Comment accepter que nos collègues gendarmes bénéficient de la « clause du grand-père » pour une immense majorité d'entre eux, quand les policiers se voient imposer de passer au régime à points en fonction d'un âge déterminé ?

Comment comprendre, pour un policier, que son homologue de la gendarmerie puisse conserver tous ses avantages, au prétexte qu'il est militaire, alors que les missions et les contraintes sont les mêmes ?

Cette nouvelle inégalité de traitement, qui s'ajouterait à d'autres telles que le logement, l'accès au transport SNCF, les décorations, serait inacceptable.

En dépit de plusieurs courriers adressés au ministre de l'Intérieur et au Premier ministre, nous n'avons à ce jour aucune réponse ni explication sur ces différences de régimes pour deux forces qui assurent, ensemble, la sécurité de nos compatriotes.

Notre démarche est simple et claire : nous demandons la parité totale, au sein du même ministère, pour la police nationale et la gendarmerie nationale. Elles exercent les mêmes missions et subissent la même dangerosité.

Conscients des contraintes qui sont les vôtres, nous sollicitons une entrevue avec vous, sur un sujet impactant directement la sûreté de nos concitoyens et de la République.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Président de la République, l'expression de nos respectueuses salutations.

Yves Lefebvre



Fabien Vanhemelryck



Philippe Capon



Jean Marc Bailleul



Patrice Ribeiro



David Le Bars



Olivier Boisteaux



Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS